

# Les investissements publics ont chuté de 50 % en 25 ans

**Rapportés au PIB, les investissements publics ont diminué de moitié. Pas étonnant que les infrastructures collectives se dégradent...**

**L**es tunnels bruxellois sont de guingois. Il pleut dans certains musées. Les routes wallonnes sont dans un sale état. Le rail n'est guère ponctuel; et certains trajets sont plus longs aujourd'hui qu'il y a trente ou cinquante ans. Il est des écoles dont on n'ose vous dire à quoi elles ressemblent...

Rien d'étonnant. Depuis un quart de siècle, les pouvoirs publics investissent moitié moins (en pourcentage du PIB) que dans les années septante. Et, souvent, trop peu pour maintenir en état les infrastructures publiques existantes.

Pas besoin d'être un expert pour comprendre qu'à ce rythme, ce capital collectif – qui soutient la vie sociale et le développement économique – se détériore. C'est pareil avec votre habitation: si vous ne réparez pas la fuite dans le toit, au bout d'un certain nombre d'années, c'est toute la toiture qu'il faudra remplacer. À condition d'en avoir les moyens.

**1 Le tournant des années 80.** En Belgique, le tournant des investissements publics ne date pas de la crise de 2008 (le délai serait trop court pour que l'impact soit déjà visible) ni des règles de Maastricht qui, dans les années nonante, consaieraient les finances publiques des candidats à l'euro.

Tout s'est joué dans les années quatre-vingt. Durant la décennie précédente, les pouvoirs publics investissaient, bon an mal an, un montant équivalent à 5 % du produit intérieur brut (PIB). Certes, des travaux furent inutiles. Mais l'État jouait son rôle.

Puis, en dix ans, ce pourcentage a chuté à 2 %. Pour ceux qui s'en souviennent, les années De Croo sont celles d'une contraction brutale des budgets des transports publics. Mais tous les secteurs ont été affectés.

Fatalité? Pas vraiment. En 1982, les finances publiques sont entrées en mode « consolidation budgétaire » – et depuis, le vocabulaire de la rigueur a surdéterminé la politique budgétaire quasi en permanence, si ce n'est durant quelques belles années au début du nouveau siècle.

**2 Une histoire belge?** Or il est d'autant plus tentant de reporter des dépenses d'investissement que la dégradation des infrastructures ne se remarque que bien plus tard.

Il faut dire aussi qu'il n'est pas si simple de « tailler » dans les dépenses courantes. Et pas seulement pour des

raisons électoralistes. Car les dépenses de l'État soutiennent également l'économie à court terme – et ce fut bien nécessaire durant ces années où la croissance fut médiocre, le chômage élevé et la charge de la dette publique (les intérêts à payer chaque année) toujours plus lourde.

Une histoire belge? Pas uniquement. Tous les pays occidentaux ont considérablement réduit les investissements publics.

Mais face au grippage du modèle de croissance de l'après-guerre et à l'envolée des taux d'intérêt (accentuée, chez nous, par l'existence du consortium des banques), la Belgique partait avec un handicap: une dette publique déjà élevée à la fin des Trente Glorieuses, héritage d'un modèle « social-libéral-rentier » – où l'État, pour le dire de manière un peu caricatural, taxait moins et empruntait plus.

Le coup de frein a dès lors été plus précoce et plus brutal que dans d'autres pays.

**3 Une occasion manquée?** La contrainte s'est relâchée dans les années nonante grâce à la détente des taux d'intérêt et au regain de croissance. Le ratio d'investissement public s'est très légèrement redressé. Depuis, il évolue entre 2 et 2,5 % du PIB. On n'a donc jamais comblé le retard.

Au début, les marges étaient certes étroites: il fallait dégonfler une dette publique qui avait dépassé les 135 % du PIB en 1993 (malgré plus de dix ans d'austérité).

Ensuite, le choix a été de « distribuer les fruits de la croissance »: cette aubaine que représentait la décade des années 90, la dette allait permettre d'offrir une « réforme fiscale », des baisses de cotisations patronales, une hausse des dépenses sociales et un refinancement (nécessaire) des entités fédérées.

La transformation de la structure institutionnelle du pays n'a pas arrangé les choses. L'échelon fédéral ne réalise plus que dix pour cent des investissements publics. Depuis vingt ans, ce sont les entités fédérées (Régions et Communautés) et les pouvoirs locaux qui, dans notre pays, ont reçu la charge d'entretenir l'essentiel du capital collectif. Et l'on sait que ces entités ont été, initialement, sous-financées.

Elles n'ont pas, aujourd'hui encore, les moyens nécessaires aux missions que leur a confiées le fédéralisme « à la

belge ».

Paradoxalement, la crise de 2008, ses conséquences économiques (la récession, puis une longue période de croissance médiocre) et ses métastases (la crise des dettes souveraines), même si elle s'est traduite par une nette remontée du poids de la dette publique, s'est accompagnée d'une légère remontée du ratio d'investissements publics – ce qui, a contrario, souligne l'occasion manquée au début des années 2000.

**4 Une « dette cachée ».** N'empêche: la Belgique fait bel et bien partie des pays européens où les investissements publics sont les plus bas (relativement au PIB) – un « club » où se côtoient l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande... et l'Allemagne. À l'opposé, les États scandinaves (Suède, Danemark, Finlande) ont encore investi, l'an passé, un montant représentant 4 % de leur PIB; la France et les Pays-Bas, plus de 3,5 %.

Mais voilà: un quart de siècle de sous-investissement, ça finit par créer une énorme... « dette cachée ».

Prenez les routes wallonnes: il faudrait, pour mettre le réseau régional aux meilleurs standards internationaux, 5 milliards sur dix ans (et cela n'englobe pas les besoins de réfection des voiries communales).

On peut multiplier les exemples – nous en avons épinglé quelques-uns dans les pages qui suivent.

Une solution? Les États – car, répétons-le, cela vaut pour la plupart des pays occidentaux – devraient profiter des taux d'intérêt historiquement bas pour investir massivement dans les infrastructures, dans la recherche, dans l'éducation, dans la transition énergétique...

Cela relancerait nos économies, menacées par la stagnation séculaire; cela fixerait une ligne directrice pour les entreprises privées qui seraient incitées à investir à leur tour. Et cela doperait, à terme, la croissance potentielle.

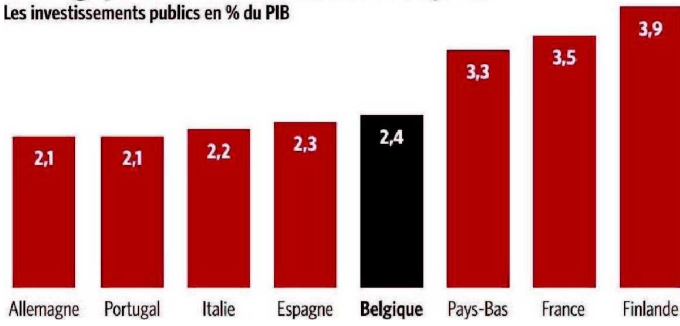
Mais voilà: les États n'en ont pas réellement les moyens – en tout cas, le pensent-ils. Car ils sont endettés; et, en zone euro, corsetés par des règles budgétaires absurdes qui, au nom d'une prétendue « règle d'or », leur interdisent ce qu'il ne viendrait à l'idée de personne d'interdire aux entreprises privées: s'endetter pour investir.

C'est peut-être aussi qu'il manque aujourd'hui une vision pour l'avenir... ■

**DOMINIQUE BERNS**

## La Belgique dans le ventre mou européen

Les investissements publics en % du PIB



## Le décrochage du fédéral

LS - 05.0316

Les investissements publics en % du PIB, selon le niveau de pouvoir

Source : BNB

